SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 novembre 2020 à 20 h

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

La salle du Conseil municipal de la mairie ne permettant pas d'assurer les réunions dans les conditions sanitaires nécessaires pendant l'état d'urgence liée à l'épidémie du virus Covid-19, les réunions se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, à la salle des fêtes. Cette information a été communiquée à Monsieur le Préfet selon la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes le 3 novembre 2020 à 20 heures.

Le Conseil municipal:

- APPROUVE le compte-rendu de la réunion du 29/09/2020.
- PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée à savoir la décision de non préemption sur la vente d'un bien immobilier situé chemin des Mûriers appartenant à M. Schmisser et Madame Burgat.
- CRÉE un poste d'agent polyvalent à temps complet ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques.
- FIXE la durée des concessions cimetière et columbarium à 20 ans et le prix des concessions cimetière à 200 € le m².
- DÉSIGNE Yann BAÏMA en qualité de correspondant défense.
- S'ENGAGE à réaliser les travaux relatifs à l'amélioration de la sécurité et de la signalisation routières et ACCEPTE la subvention accordée au titre de la répartition 2020 des amendes de police.
- APPROUVE le rapport RPQS 2019 du SIEVA.
- APPROUVE les rapports 2019 de la CCSB, RPQS du service d'élimination des déchets ménagers et RPQS du service de l'Assainissement Non Collectif.
- REPORTE à une prochaine séance de conseil municipal les sujets concernant la vente de coupe de bois et le bassin de rétention de Vaugervands.
- MAINTIENT la commémoration du 11 novembre, sans défilé en raison de la crise sanitaire.
- SOUHAITE changer de prestataire pour l'hébergement du site internet.
- APPROUVE la distribution de colis aux anciens de plus de 75 ans.
- S'INTERROGE sur le changement des clés de la salle des sports et la mise en place d'une caution.
- NE SOUHAITE pas créer un nouveau point d'apport volontaire des déchets ménagers mais faire une extension de celui qui est en place vers le cimetière.
- PRÉVOIT d'installer des plaques afin de reboucher les trous de mines situés vers le site de l'ancien ball-trap.
- ÉVOQUE les sujets suivants : mise en place du plan vigipirate et nouveau protocole sanitaire pour les écoles, diagnostic sur l'état de la toiture du bâtiment école mairie à réaliser, questionnement sur le devenir de la salle des sports, visite des personnes isolées pendant le confinement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.